

JEUNESSE ET CULTURE

QUESTIONS & RÉPONSES

[1

COMMENT L'UNESCO DÉFINIT-ELLE LA JEUNESSE ?

Les jeunes comptent parmi les groupes prioritaires de l'UNESCO. Guidée par la Stratégie opérationnelle pour la jeunesse (2014-2021), l'UNESCO estime que les jeunes ont un rôle essentiel à jouer dans la recherche de solutions aux défis les plus urgents que nous devons relever – pauvreté, inégalités ou conflits. L'action de l'UNESCO sur la jeunesse et la culture va dans le droit fil de l'ODD 4, cible 7, dont le but est de permettre à tous les apprenants d'apprécier la diversité culturelle et la contribution de la culture au développement durable. L'UNESCO s'efforce ainsi de donner aux jeunes, femmes et hommes, les moyens de participer au développement de leurs sociétés. Alors que pour les Nations Unies les jeunes sont des personnes âgées de 15 à 24 ans, l'UNESCO reconnaît que la jeunesse constitue une catégorie fluide, en évolution constante, qui varie selon les pays et les régions.

[2

LES JEUNES ET LA CULTURE. POURQUOI ?

Le droit des jeunes à accéder à la vie culturelle, à en bénéficier et à y participer activement est inscrit dans le droit international et constitue un élément fondamental de leurs droits culturels et humains. Il est nécessaire que les jeunes participent à la vie culturelle afin de comprendre leur propre culture et celle des autres, ce qui leur ouvre des horizons plus vastes, renforce leur capacité de résolution pacifique des conflits et favorise le respect de la diversité culturelle. De plus, comme le reconnaît le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la culture est également un moteur du développement durable. Les industries culturelles et créatives représentent 30 millions d'emplois à l'échelle de la planète et emploient plus de personnes âgées de 15 à 29 ans que n'importe quel autre secteur. Étant donné que 73 millions de jeunes sont actuellement au chômage dans le monde, il n'a jamais été aussi important qu'aujourd'hui d'élargir l'accès aux industries culturelles et de soutenir les jeunes entrepreneurs du secteur culturel. Autonomiser les jeunes et leur permettre ainsi d'exercer leurs droits culturels est donc au cœur de l'action de l'UNESCO sur la jeunesse et la culture, les jeunes jouant un rôle fondamental dans la mise en œuvre des six conventions sur la culture.

[3

QUE FAIT LE SECTEUR DE LA CULTURE POUR AUTONOMISER LES JEUNES ?

- i. **Élaborer des ressources éducatives.** Grâce au Programme de développement durable à l'horizon 2030, plus de 3500 jeunes bénévoles ont découvert la valeur du patrimoine et de la diversité culturelle en participant à l'un des 219 camps organisés dans 46 pays. L'UNESCO a également conçu le kit Le patrimoine mondial entre les mains des jeunes, la série de dessins animés Patrimonito et les aventures du patrimoine mondial, le kit Diversité pour les jeunes et des manuels sur le patrimoine subaquatique à l'intention des enseignants.
- ii. **Intégrer le patrimoine à l'éducation.** L'UNESCO lance une série de projets visant à intégrer le patrimoine culturel immatériel dans l'éducation formelle et informelle, conformément à l'ODD 4.7.
- iii. **Aider les jeunes créateurs.** L'UNESCO soutient les jeunes entrepreneurs du secteur de la culture grâce au Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC), dont 50 % des subventions financent des projets visant à autonomiser les jeunes. Le FIDC a récemment lancé un appel à projets spéciaux visant à soutenir les femmes de moins de 40 ans dans les industries de la création numérique, dans le cadre du projet « U40 Empowered ».
- iv. **Organiser des forums de jeunes.** L'UNESCO organise tous les ans un Forum des jeunes sur le patrimoine mondial en association avec le Comité du patrimoine mondial afin d'offrir aux jeunes la possibilité de s'informer sur les menaces qui pèsent sur le patrimoine mondial et d'y apporter des solutions. En 2013,

l'UNESCO a également organisé pendant une semaine un Forum des jeunes de l'UNESCO sur la créativité afin d'inciter les jeunes à participer à la mise en œuvre de la Convention de 2005 sur la diversité des expressions culturelles.

- v. **Sensibiliser les jeunes.** L'UNESCO a lancé un projet de 2 millions de dollars sur la « Prévention de l'extrémisme violent à travers l'autonomisation des jeunes en Jordanie, en Libye, au Maroc et en Tunisie » qui comprendra un Forum des jeunes sur le patrimoine mondial et des activités dans le cadre de l'initiative des volontaires du patrimoine mondial. Afin de lutter contre la radicalisation des jeunes, en 2015 la Directrice générale a lancé la campagne unite4heritage depuis l'Université de Bagdad afin de donner aux jeunes les outils nécessaires pour rejeter la propagande de l'extrémisme violent et défendre leur patrimoine commun.

JEUNESSE ET CULTURE

MESSAGES CLÉS



Le droit des jeunes à accéder à la vie culturelle, à en bénéficier et à y participer activement est inscrit dans le droit international et constitue un élément fondamental de leurs droits culturels et humains.



Il est nécessaire que les jeunes participent à la vie culturelle afin de comprendre leur propre culture et celle des autres, ce qui leur ouvre des horizons plus vastes, renforce leur capacité de résolution pacifique des conflits et favorise le respect de la diversité culturelle. Permettre aux jeunes de faire valoir leurs droits culturels est donc au cœur du travail de l'UNESCO sur la jeunesse et la culture.



L'action de l'UNESCO sur la jeunesse et la culture va dans le droit fil de l'ODD 4, cible 7, dont le but est de permettre à tous les apprenants d'apprécier la diversité culturelle et la contribution de la culture au développement durable.



Le patrimoine culturel immatériel et l'éducation sont indissociables et se renforcent mutuellement. Les programmes éducatifs offrent de multiples possibilités afin de préserver la continuité de la transmission du patrimoine culturel immatériel aux futures générations. Le patrimoine culturel immatériel peut également enrichir l'expérience de classe en donnant à l'éducation plus de sens et de pertinence au regard de la vie des jeunes. Il peut favoriser l'inclusion de groupes jusque-là marginalisés et renforcer leur sentiment d'appartenance.



Alors que 73 millions de jeunes sont actuellement au chômage dans le monde, les industries culturelles et créatives peuvent être une source majeure d'autonomisation sociale et économique. Les industries culturelles et créatives sont parmi les secteurs qui connaissent la croissance la plus forte dans le monde et représentent 30 millions d'emplois à l'échelle de la planète. Ce secteur emploie par ailleurs plus de personnes âgées de 15 à 29 ans que n'importe quel autre.



Le combat contre la multiplication des actes de destruction du patrimoine culturel par des groupes extrémistes est pour l'essentiel une bataille visant à gagner le cœur et l'esprit des jeunes. Pour combattre l'extrémisme violent et sauvegarder le patrimoine pour les générations futures, il est essentiel de faire l'expérience du dialogue interculturel et de comprendre la valeur du patrimoine culturel et de la diversité.

Pour en savoir plus : <http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/youth/>